

L'INDUSTREET

RAPPORT MORAL ET FINANCIER

2021

de l'exercice 2021 du Conseil d'administration
à l'Assemblée Générale ordinaire



L'INDUSTREET

SIÈGE : 2 RUE JOSÉPHINE BAKER – 93240 STAINS

ASSOCIATION DÉCLARÉE LE 31 OCTOBRE 2019 À LA PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PUBLIÉE LE 9 NOVEMBRE 2019 AU JOAF

RNA W931022712

SIREN 879 261 485

L'INDUSTREET

Siège : 2 rue Joséphine Baker – 93240 Stains
Association déclarée le 31 octobre 2019 à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Publiée le 9 novembre 2019 au JOAF
RNA W931022712
SIREN 879 261 485

Le présent rapport est établi par le Conseil d'administration à destination de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social de l'association L'Industreet (ci-après « **l'Association** » ou « **L'Industreet** ») pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

I. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

1. RAPPEL DE L'OBJET ET DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Créé à l'initiative de TotalEnergies SE et de la Fondation TotalEnergies, L'Industreet a pour objet d'apporter à des jeunes, avec ou sans qualification, éloignés des structures éducatives et de l'emploi, une formation gratuite à finalité professionnelle sur les métiers industriels d'avenir afin de leur permettre d'acquérir les compétences techniques, transverses et comportementales nécessaires à l'exercice d'un métier et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle ou la poursuite de leurs études.

Dans ce cadre, l'Association a pour mission :

- D'accueillir gratuitement les jeunes sur le site du campus géré par l'Association et de prendre en charge leur formation dans le cadre de parcours proposés par l'Association, selon une approche pédagogique globale et innovante comprenant des périodes de sélection, d'intégration, de mise à niveau, d'acquisition des savoir-être fondamentaux et de compétences professionnelles techniques ;
- D'organiser et de gérer des actions et programmes de formation préparant à des titres ou certificats à finalité professionnelle reconnus par le ministère du travail, incluant des activités à vocation pédagogique, éducative, sociale, sportive, entrepreneuriale et culturelle contribuant à l'insertion professionnelle et à l'employabilité de ces jeunes ;
- De promouvoir des formations sur des métiers industriels d'avenir et de mobiliser, fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes, les pouvoirs publics et les entreprises autour du projet de l'Association en vue de répondre aux besoins d'emplois de demain ;
- De proposer, le cas échéant, des solutions d'accompagnement, de restauration,

d'hébergement et/ou de mobilité à certains des jeunes accueillis sur le campus de l'Association.

2. CREATION, GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'association L'Industreet, créée en novembre 2019, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration est composé de quatre administrateurs :

- **Madame Manuelle LEPOUTRE**, ancienne Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise TotalEnergies, Présidente de L'Industreet ;
- **Monsieur Olivier BOURION**, Secrétaire Général de la Fondation d'entreprise TotalEnergies, Trésorier de L'Industreet ;
- **Monsieur Bruno COURME**, Directeur de la Division TotalEnergies Foundation ;
- **Monsieur Olivier DEPRAZ**, ancien Chef de projet de L'Industreet chez TotalEnergies.

Monsieur Olivier BOURION a été coopté en qualité d'administrateur et nommé Trésorier de l'Association par décision du Conseil d'administration 10 septembre 2021 en remplacement de Madame Anne BOYON-FUSTER démissionnaire. Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale ordinaire de l'Association.

Les mandats des quatre administrateurs arrivent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021 et il est proposé de les renouveler. Il est en outre proposé de nommer un nouvel administrateur, Monsieur Jacques-Emmanuel SAULNIER, Délégué Général de la Fondation TotalEnergies.

Quatre réunions du Conseil d'administration ont eu lieu durant l'exercice 2021, les 12 mars, 27 mai, 10 septembre et 08 décembre 2021.

Les principales décisions adoptées concernent :

- Les prévisions de clôture de l'exercice 2021 et le budget 2022 ainsi que les besoins de trésorerie de l'Association,
- La validation des mesures en matière HSE à mettre en place au sein de L'Industreet, pour faire face à la pandémie de la Covid-19,
- Les modalités d'hébergement provisoire des stagiaires dans la résidence étudiante conventionnée à Pierrefitte gérée par l'association Parme,
- La mise en place d'un CSE (Comité social et économique) et d'un accord d'intéressement pour les collaborateurs de L'Industreet,
- La cooptation d'un nouvel administrateur et la nomination d'un nouveau Trésorier.

- bénévoles mobilisés représentant au total 8 heures de bénévolat,
- Accompagnement à la gestion financière et administrative de l'Association : 1 bénévole mobilisé représentant 112 h de bénévolat.

La majorité des bénévoles a été recrutée via le programme Action ! de la compagnie TotalEnergies pour les missions ponctuelles (JTA et promotion), grâce aussi à un partenariat avec « Tous Bénévoles » et enfin via LinkedIn.

3. PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Ouverture du campus

Après avoir accueilli hors les murs un premier groupe de jeunes le 12 novembre 2020, L'Industreet a ouvert ses portes à ses salariés le 5 janvier 2021. Un deuxième groupe de 25 jeunes a intégré le campus le 11 janvier 2021. Puis les entrées se sont succédées au rythme de 25 jeunes en moyenne par mois.

Durant les mois de janvier et février 2021 ont été mis en place sur le campus les actions et mesures suivantes : organisation sécurité, connectivité, équipements pédagogiques, ameublement et restauration à travers un contrat avec Novaedia. Symbole de la fin de la période d'installation, le campus a été inauguré par Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, Monsieur Patrick Pouyanné, Président Directeur Général de TotalEnergies le 3 mars 2021 en présence de Madame Elisabeth Borne, Ministre du Travail et Madame Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement auprès du Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports.



Recrutement des apprenants

De nombreux évènements de sourcing et recrutement d'apprenants ont été mis en place au cours de l'année 2021 dont :

- Présence sur plusieurs salons et forums dont Jeunes d'avenir en septembre 2021,
- Campagnes de communication sur les réseaux sociaux,
- Visites tous les mercredis sur le site de L'Industreet, de groupes de jeunes de missions locales, Pôle-emploi, E2C, lycées pro...
- Evènements en région à Marseille et Lyon,
- Campagnes d'affichages dans les immeubles de Plaine commune.

A fin 2021, L'Industreet comptait 148 jeunes en cours de formation.

Pédagogie

L'équipe de L'Industreet s'assure que toutes les conditions nécessaires au bon fonctionnement du centre de formation sont réunies. Le campus a été agréé en juillet 2021 par la DRIETS pour être centre d'examen pour les titres professionnels suivants :

- Technicien Maintenance Industrielle,
- Technicien Supérieur Maintenance Industrielle,
- Technicien Production Industrielle,
- Technicien Supérieur Production Industrielle,
- Technicien BIM Modeleur,
- Technicien Contrôles Non Destructifs,
- Technicien Supérieur Méthodes Produits Process.

Le campus pourra ainsi organiser en 2022 des sessions d'examens et décerner les certifications aux apprenants validant leur parcours de formation.

De nombreux projets ont été développés par l'équipe pédagogique pendant la première année de fonctionnement du campus, notamment :

- des projets techniques comme le travail d'aménagement de la salle de travail du métier BIM (Building Information Modeling) par les apprenants (modélisation 3D, ameublement...);
- la mise en place de notre ferme solaire pédagogique par les apprenants de la filière "terminaux de distribution d'énergie";
- la production de masques chirurgicaux roses pour l'évènement "Octobre Rose".

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, les équipes pédagogiques et des apprenants de la filière ligne de production automatisée se sont mobilisés pour produire 20 000 masques en 10 jours dans le cadre d'une initiative de TotalEnergies qui les a distribués à ses collaborateurs.



De nombreux ateliers d'engagement citoyen et d'ouverture ont aussi été mis en place par les apprenants comme :

- une épicerie solidaire à destination des apprenants,
- un projet d'équipe de e-sport
- un partenariat avec l'Institut du Monde Arabe autour de l'urbanisme de la ville arabe.

Les apprenants développent ainsi des compétences techniques et comportementales essentielles à leur insertion professionnelle.

Stages et entreprises

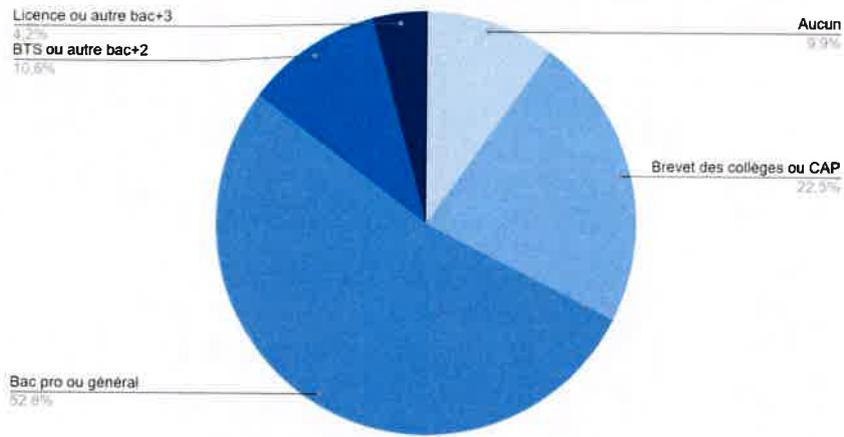
Chaque apprenant en formation se prépare à un métier de façon continue et présente sur le campus puis effectue un stage d'au moins 2 mois, en fonction du besoin du jeune ou de l'entreprise. Cela confirme l'engagement de L'Industreet à personnaliser le parcours de chaque apprenant.

39 jeunes ont effectué ou débuté un stage en 2021. Un job dating a été organisé sur le campus le 4 octobre, en présence de 12 entreprises, ce qui a permis à 23 apprenants de trouver leurs premiers stages et de renforcer les liens entre L'Industreet et ses partenaires industriels. Ainsi, cinquante partenariats avec des entreprises ont été développés sur cet exercice dont Onet, SGD, Actemium, Santory Orangina, SXD, Solstys.

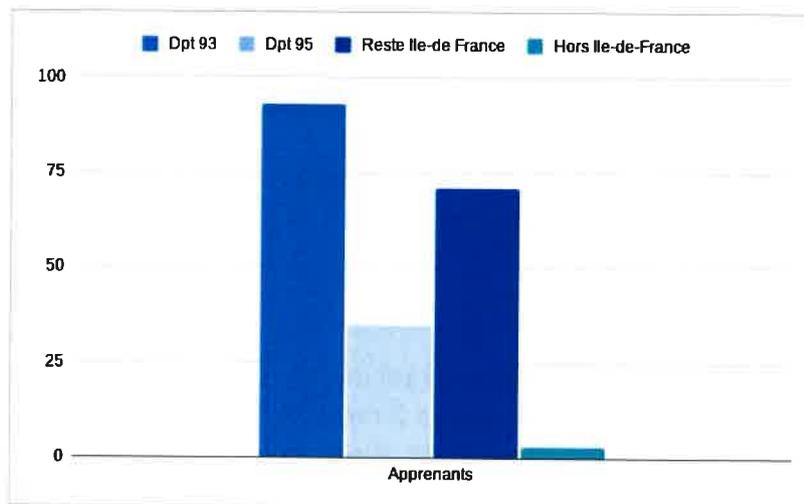
Deux premiers apprenants ont signé un CDI dès octobre 2021, avant même la validation de leurs acquis par l'obtention d'une certification ou d'un titre professionnel. 15 promesses d'embauche ont été faites aux apprenants suite à leur stage.

Les apprenants - chiffres clés :

- 202 jeunes admis en formation pendant l'année 2021
- 17% de femmes
- Moyenne d'âge des apprenants : 23 ans
- Niveau d'entrée scolaire à L'Industreet



Répartition des apprenants par origine géographique



L'exercice 2021 reflète la bonne dynamique de l'activité de L'Industreet qui est passé d'un concept pédagogique imaginé il y a trois ans, à une réalité pratique vécue chaque jour par les 202 apprenants ayant intégré le campus. Les premières preuves de réussite sont visibles avec des apprenants qui partent en stage et la signature des premiers CDI avant même l'obtention de certifications ou de titres professionnels.

4. CONVENTIONS ET PARTENARIATS CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Mécénat

La convention cadre de mécénat n°C002348 effective jusqu'au 31 décembre 2022 a été signée le 9 décembre 2019 entre la Fondation d'entreprise TotalEnergies et L'Industreet. Cette convention permet d'assurer le financement de la mission de l'Association, son fonctionnement ainsi que ses investissements. Un comité de pilotage permet d'assurer un suivi régulier des appels de fonds, du budget et des dépenses engagées, sous la responsabilité de la Présidente et du Trésorier et le contrôle du Conseil d'administration.

Au titre de l'année 2021, le budget d'investissement et de fonctionnement de l'Association voté par le Conseil d'Administration s'élevait à 11 millions d'euros. Sur la base des travaux menés à l'été 2021 sur la prévision de clôture 2021, L'Industreet a révisé à la baisse son besoin de financement pour l'exercice 2021. En conséquence, le montant de la contribution versée par la Fondation TotalEnergies à l'Association au titre de l'année 2021 a été réduit à 8,6 millions d'euros par avenant à la convention cadre signé le 21 décembre 2021.

Pour les années suivantes, l'avenant prévoit que le montant maximum du soutien de la Fondation TotalEnergies sera fixé par cette dernière au vu du budget d'investissement et de fonctionnement adopté par le Conseil d'administration de L'Industreet et présenté en comité de pilotage. Les décisions prises et formalisées par les Parties dans les procès-verbaux des Comités de pilotage vaudront avenant à la convention-cadre.

Dans le cadre cette convention cadre de mécénat, L'Industreet a accordé à TotalEnergies SE en 2021, les contreparties suivantes dans le strict respect des dispositions contractuelles et légales :

- Mise à disposition des locaux du Campus de L'Industreet pour la Journée des partenaires organisée par La Fondation TotalEnergies (évaluée à 5.923 €),
- Don de 20 000 masques sanitaires fabriqués par les apprenants (évalué à 19.000 € sur la base du coût de fabrication).

Par ailleurs, une convention de mécénat n° C002429 a été signée le 8 juillet 2021 entre TotalEnergies SE et L'Industreet. Cette convention prévoit le soutien apporté par TotalEnergies SE à L'Industreet sous la forme d'un don en nature de panneaux photovoltaïques avec la prise en charge des opérations d'installation, de raccordement et de mise en service desdits panneaux sur le toit du campus de L'Industreet. Ce mécénat en nature a été valorisé à un montant global de 352 K€. Cette installation achevée en mars 2021 permet à L'Industreet de produire en autoconsommation une électricité propre et écologique, en ligne avec ses préoccupations environnementales et de diminuer ses coûts d'approvisionnement en énergie grâce aux surplus revendus non consommés.

Enfin, la convention de recherche signée entre L'Industreet et l'Université Paris Sorbonne Nord pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 29 février 2024 en vue de la réalisation d'une étude d'impact sur le concept pédagogique mis en place et la posture des formateurs est toujours en cours.

Hébergement

Pour permettre d'accueillir des jeunes venant de province ou en fragilité sociale en raison de problématiques de logement, il est prévu la construction d'une résidence d'hébergement de 75 chambres à proximité du centre de formation. La livraison de ce bâtiment doit avoir lieu au quatrième trimestre 2023. En attendant, des solutions provisoires ont été mises en œuvre.

En 2021 L'Industreet a signé une convention avec l'association PARME dans le but de pouvoir bénéficier de l'accès à 15 logements dans leur résidence de Pierrefitte. L'association PARME a pour objet la location et la gestion de chambres et studios meublés en foyers ou résidences, d'appartements meublés destinés à l'hébergement temporaire de jeunes travailleurs, jeunes actifs, de salariés en mobilité géographique, d'étudiants et de stagiaires en formation.

Restaurant Inter Entreprise

Une convention de groupement de restaurant inter-entreprise (GRIE) a été signée le 29 juin 2021 entre les Atland, Engie, TotalEnergies et L'Industreet pour pouvoir assurer la gestion administrative et financière du restaurant Inter-entreprise (RIE) et confier l'exploitation du RIE à un restaurateur. Cette convention a permis de donner accès aux salariés de L'Industreet et aux apprenants à ce RIE.

Sous location à l'Iron Academy

L'Iron Academy, Ecole de Production du Nord de Paris, s'est installée sur le site en sous louant un bâtiment à L'Industreet à compter du 1^{er} juin 2021. Un contrat de sous-location a été signé le 7 juillet 2021, pour une durée arrivant à échéance le 28 décembre 2032 et moyennant un loyer annuel de 50 000 € avec une franchise de 26 mois.

L'Iron Academy a ouvert ses portes à ses premiers élèves en septembre 2021.

II. COMPTE-RENDU DE LA GESTION FINANCIÈRE ET PRÉSENTATION DES COMPTES DU DEUXIEME EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Les comptes annuels du 2^{ème} exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06.

Compte de résultat

Pour son deuxième exercice clos le 31 décembre 2021 d'une durée de 12 mois, l'Association a bénéficié d'un versement de 8 600 000 € de la Fondation d'entreprise TotalEnergies dans le cadre de l'avenant à la convention cadre de mécénat signée le 21 décembre 2021 visé ci-avant, contre 6.650.000 € au titre du 1^{er} exercice clos le 31 décembre 2020 d'une durée exceptionnelle de 14 mois.

Les charges d'exploitation de l'Association au cours de cet exercice se sont élevées à 8.928.656 € réparties comme suit :

- Achats de matières premières : 54 k€
- Autres achats et charges externes : 5.319 k€
- Impôts et taxes : 417 k€
- Charges de personnel : 2 576 k€
- Autres charges : 34 k€
- Dotations aux amortissements : 528 k€ sur les immobilisations corporelles et incorporelles détaillées ci-après

Le résultat d'exploitation est ainsi déficitaire pour s'élever à (312.520) € en 2021, contre un résultat positif de 4.672.483 € au titre du 1^{er} exercice 2020.

Aucun résultat financier n'a été enregistré en 2021, comme en 2020.

Le résultat exceptionnel est en déficit à (29.901) € en 2021 dû à des dotations exceptionnelles pour risques, contre un résultat nul en 2020.

Le deuxième exercice 2021 se solde par un déficit de 342 421 €, contre un excédent de 4.672.483 € en 2020 lié notamment à un montant élevé d'investissements.

Bilan

Le total de l'actif s'élève à montant net de 6.541.944 € dont 4.295.700 € au titre des immobilisations.

Le total du passif s'élève à 6 541 944 € dont 439 933 € au titre des factures non parvenues.

Le total des fonds propres s'élève ainsi à 4.330.062 € au 31 décembre 2021.

Investissements réalisés :

En 2021, l'Association a continué à investir dans son infrastructure et ses outils pédagogiques ce qui se traduit par la présentation du tableau d'immobilisations brutes suivant à fin 2021 :

Type d'investissements	Montant en K euros
Immobilisations incorporelles	1 302
Immobilisations incorporelles – en cours	-
Immobilisations corporelles – Installations techniques, matériels et outils industriels	2 131
Immobilisations corporelles – Matériels informatiques	1 391
Immobilisations corporelles – En cours	30
Immobilisations financières	3
Total	4 857

Les investissements incorporels correspondent :

- aux développements du site internet de l'Association, ayant pour but de promouvoir le projet, d'attirer des candidats,
- à la création des parcours et supports pédagogiques des futurs élèves.

Les investissements corporels correspondent à l'aménagement du campus pour en faire un centre de formation avec des équipements dotés des dernières technologies. Le but est de former des jeunes aux métiers de l'industrie du futur, conformément à l'objet de l'Association.

III. EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Projets sur l'exercice 2022 :

Un des principaux objectifs de l'exercice 2022 est de terminer les premiers cycles de formation par l'organisation des épreuves de certifications sur chacune des filières et mettre en place par la suite la routine d'examen tout au long de l'année.

Nous avons aussi pour ambition de formaliser l'obtention de l'ensemble des certificats, habilitations, agréments obtenus par nos apprenants sous forme d'« open badge » qui sera attribué à l'issue du parcours de formation de façon individuelle et nominative et encodé dans la blockchain sous format NFT.

Nous passons en 2022, après la phase d'ouverture et de création de nos formations à une phase de consolidation et de développements. Dans ce cadre les principaux chantiers sont :

- la formalisation des modules et activités de formation, centralisés pour chaque filière, permettant de faciliter l'attribution de projets aux apprenants en fonction de l'avancée dans leur parcours formatif,
- le développement d'une période d'accompagnement permettant d'améliorer la transition entre fin de formation, recherche de stage et emploi,
- le retour d'expérience à l'issue des premières certifications en vue d'améliorer nos enseignements et s'assurer que celles-ci correspondent bien aux besoins en compétences des entreprises et faire évoluer nos enseignements le cas échéant,
- l'étude de l'opportunité d'ouverture d'une nouvelle filière,
- la consolidation des actions en cours et la mise en œuvre d'actions innovantes pour augmenter le nombre d'apprenants afin d'atteindre l'objectif de 400 jeunes par an à l'horizon 2023.

Deux autres actions seront à mettre en œuvre en 2022 :

- Le renouvellement de la convention de mécénat avec la fondation TotalEnergies qui arrive à échéance le 31 décembre 2022,
- Le suivi du chantier de construction de la résidence d'hébergement dont la livraison est prévue au quatrième trimestre 2023.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'établissement du présent rapport, aucun événement important susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes n'est à signaler.

* * * * *

Le Conseil d'administration invite l'Assemblée Générale ordinaire à bien vouloir approuver les comptes annuels du deuxième exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés et à adopter les résolutions qui sont soumises à son vote et, notamment, le renouvellement des mandats des administrateurs et la nomination d'un nouvel administrateur en adjonction.

Le 23/05/2022



Pour le Conseil d'administration
Madame Manoelle Lepoutre
Présidente

